



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université de Caen Normandie - UNI-CAEN. hceres-02037702

HAL Id: hceres-02037702

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037702>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université de Caen Basse Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence est une formation ancienne (1966), bien implantée au sein de la Normandie, avec une spécificité en sociologie/anthropologie et sociologie/philosophie. En sus d'enseignements de culture générale, il est proposé tout au long de la licence une initiation aux méthodes d'enquête et au diagnostic, ce qui est un atout pour préparer des concours de la fonction publique, mais ouvre aussi aux métiers du secteur social (éducateur spécialisé, assistant social, moniteur-éducateur, etc.) et plus largement aux professions qui requièrent des compétences en sciences sociales (enseignement, journalisme, métiers du patrimoine, de la communication, des ressources humaines, etc.) Les effectifs de cette formation en première année de licence (L1) sont stables (environ 130 inscrits). Ils sont de 60 en troisième année de licence (L3), deux-tiers des diplômés poursuivant en master.

Cette formation se distingue de celles des universités de Rouen ou du Havre dans la mesure où elle offre un cursus pluridisciplinaire, avec son double parcours sociologie/anthropologie et sociologie/philosophie. Une ouverture à d'autres disciplines en sciences sociales (sauf histoire et économie) est proposée. Une diversité de thématiques couvre plusieurs champs de la sociologie contemporaine, en particulier les questions d'environnement. Cette licence entretient des liens ponctuels avec des partenaires extérieurs, dans le cadre de stages facultatifs ou de travaux d'enquête des étudiants, principalement auprès d'associations et d'institutions publiques (santé, travail social, éducation, culture).

Synthèse de l'évaluation

Globalement, cette licence a fait des efforts pour mettre en place quelques dispositifs d'aide à la réussite depuis la précédente évaluation. Pour autant, l'échec en première année reste à un niveau préoccupant, la suite du cursus s'avérant plus fluide. Le taux de réussite à l'issue de la première année est bas, moins de 40%, avec un taux d'abandon élevé. Les effectifs en deuxième année de licence (L2) sont en baisse légère depuis cinq ans. Le taux de réussite en deuxième année est élevé, plus de 80%. Les effectifs en L3 sont plus importants, à cause des étudiants inscrits en enseignement à distance (Par le Centre d'enseignement multimédia de l'université - CEMU). On note toutefois une érosion, de 97 à 60 étudiants en cinq ans. Les données sur l'insertion ne vont pas au-delà de 2011-2012. Sur les 59 étudiants ayant validé leur licence en 2012, 39 ont répondu qu'ils sont inscrits en master, donc au moins les deux tiers.

Les liens avec l'environnement sont ténus, tant en termes d'alliances au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) qu'en termes de partenariats avec des organismes extérieurs. Même si on distingue deux blocs en troisième année pour préparer d'une part la poursuite d'études en master et d'autre part une sortie vers l'insertion professionnelle, on constate que la seconde voie est peu développée. En particulier, il n'y a aucun stage obligatoire pour les étudiants qui viseraient une insertion professionnelle à l'issue de la licence. Cela recoupe le peu de liens professionnels extérieurs, en particulier avec le monde des entreprises. L'adossement à la recherche est assuré en interne mais ne bénéficie qu'indirectement aux étudiants de licence, à travers les profils des enseignants-chercheurs qui interviennent.

L'équipe de pilotage est bien reliée au département correspondant. En revanche, elle prend peu d'initiatives pour développer un véritable conseil de perfectionnement qui utiliserait deux types de données qui sont quasi-inexistantes pour l'instant : d'une part des évaluations des enseignements par les étudiants et d'autre part une véritable connaissance des débouchés professionnels, basée sur un suivi précis du devenir des étudiants.

L'équipe est composée de sociologues : cinq Professeurs des universités (PR), onze Maîtres de conférences (MCF), un Professeur agrégé (PRAG), deux Professeurs associés (PAST). Il n'y a en revanche pas d'intervenants professionnels extérieurs. L'ensemble des enseignants (PR, MCF, PRAG, PAST, Attachés temporaires de l'enseignement et de la recherche (ATER), doctorants sous contrat avec mission d'enseignement, chargés de cours) se réunissent en conseil de département, en moyenne trois fois par semestre.

Au résultat, cette licence a une attractivité indéniable mais en recrutant des candidats qui décrochent vite pour certains, peut-être faute d'informations préalables plus consistantes. Ce diplôme donne des connaissances solides dans des combinaisons disciplinaires intéressantes, mais qui entreraient en meilleure synergie en s'appuyant sur une réflexion plus approfondie sur les compétences à acquérir.

Points Forts :

- Un cursus ancien et solide, avec un tronc commun et deux parcours.
- Des effectifs stables en L1 qui indiquent une attractivité certaine.
- Un effort pour mettre en place deux dispositifs d'aide à la réussite : 1) les enseignants-référents et 2) le tutorat.
- Une architecture avec des mutualisations et des passerelles qui permettent les réorientations.

Points Faibles :

- Pas de suivi fin et à jour du devenir des étudiants diplômés vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.
- Un taux d'échec ou d'abandon toujours important en L1.
- Peu de liens avec le monde professionnel, en particulier celui des entreprises.
- Pas de participation explicite des étudiants à l'évaluation des enseignements, plus généralement, pas de conseil de perfectionnement permettant de piloter la formation avec les parties prenantes (professionnels extérieurs, étudiants...)

Recommandations :

- En complément du suivi des poursuites d'études et d'insertion professionnelle mené par l'observatoire de l'établissement à trente mois, le plus urgent serait de suivre le devenir des cinquante diplômés à six mois. Cela peut relever directement de l'équipe de pilotage.
- Il conviendrait aussi d'associer les étudiants et des professionnels extérieurs, pour constituer ensuite un véritable conseil de perfectionnement.
- Une politique de stages pré-professionnalisant et une ouverture à la formation continue seraient bénéfiques.
- Le positionnement au sein des autres disciplines du champ, voire face à d'autres diplômes au sein de la COMUE, devrait être précisé.
- Une « approche compétences » permettrait de relier les différentes disciplines qui se complètent.
- Les deux dispositifs d'aide à la réussite sont à consolider en fonction des idées émises dans le dossier (tuteurs recrutés plus tôt pour mieux lutter contre l'échec précoce, enseignants aidant à réviser avant les examens).
- Le fort taux d'échec ou d'abandon en L1 est peut-être dû aussi à une insuffisante information en amont. Si c'est en partie le cas, il conviendrait de mieux communiquer auprès des lycéens.
- La formation à distance en L3 est une piste dont il conviendrait de mesurer la réussite, pour savoir si elle est un dispositif qui apporte une réelle plus-value.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Les objectifs sont de délivrer une formation en sociologie, ouverte aux différentes sciences sociales, de l'anthropologie en allant même jusqu'à la philosophie, afin de permettre une entrée en master ou une insertion professionnelle dans différents secteurs : travail social, enseignement, culture.</p> <p>A cet égard, ce cursus qui existe depuis plusieurs décennies présente un programme solide, tant en théories qu'en méthodes sociologiques.</p> <p>Il présente l'originalité de proposer deux parcours au long des six semestres (sociologie et anthropologie, sociologie et philosophie).</p> <p>En même temps, le tronc commun, plus lourd en début qu'en fin, ne pèse jamais moins de 50% du volume horaire. Dans ce tronc commun, en dernière année, on sépare un bloc plus insertion professionnelle et un bloc plus préparation aux masters.</p> <p>Une ouverture vers l'histoire est prévue. Une ouverture vers l'économie-gestion est souhaitée.</p> <p>L'amphi de première année (plus de 200 étudiants, pour 125 inscrits) est un peu chargé, du fait que la sociologie accueille aussi des étudiants en sciences de l'éducation, arts, philosophie, géographie.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation dépend de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences humaines. Elle est rattachée au champ <i>Homme, sociétés, risques, territoires</i> mais aussi au champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i>.</p> <p>Dans le système de portails assez ouverts pour faciliter les passerelles, la sociologie semble donner plus qu'elle ne reçoit.</p> <p>L'adossement à la recherche est solide.</p> <p>En revanche, il y a très peu de liens avec le monde professionnel : rien avec des entreprises, quelques associations ou institutions publiques dont le détail n'est pas précisé (éducation, travail social, santé, culture).</p> <p>Le cursus a pleinement sa place à Caen. Il existe des formations homologues à Rouen et au Havre, sans liens pour l'instant au sein de la COMUE.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée de 5 professeurs des universités, 11 maîtres de conférences, 1 PRAG, 2 PAST (un en travail social, un en santé) et aucun professionnel extérieur.</p> <p>Deux codirecteurs sont élus pour trois ans renouvelables. Il y a aussi un(e) responsable par année, L1, L2, L3, un(e) responsable tutorat et un(e) responsable enseignants-référents.</p> <p>La licence est surtout suivie lors des réunions du conseil de département (environ une fois par mois). Il y a aussi quelques réunions spécifiques à la licence, où il est possible que des étudiants viennent, sans qu'il y ait pour l'instant de délégués.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les statistiques d'effectifs sont bien renseignées.</p> <p>Pour prendre la dernière année complète, en 2013-2014, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 125 inscrits en L1, puis 47 admis même partiellement (38%). - 48 inscrits en L2, puis 40 admis même partiellement (83%). - 66 inscrits en L3, puis 50 diplômés (76%). <p>On note une baisse du nombre de diplômés depuis cinq ans. Ils étaient 60 en 2011 pour 50 en 2014.</p> <p>Les taux de réussite sont stables : mauvais en L1, bons en L2.</p> <p>La dernière enquête d'insertion et poursuite d'études date de 2013, sur la promotion 2011-2012. Elle est faite par l'établissement. Sur 59 diplômés, il y a 46 répondants. 39 sont en master, 4 ont un emploi, les 3 autres cherchent.</p> <p>Les responsables d'un diplôme dont une spécialité majeure est l'enquête ne prennent aucune initiative dans ce domaine et n'ont aucun commentaire à faire sur les chiffres anciens et lacunaires fournis par l'établissement.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le cursus de formation est adossé à la recherche, via l'équipe pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une part avec l'Equipe d'Accueil - EA 3918 Centre d'étude et de recherche sur les risques et les vulnérabilités (CERReV) - D'autre part avec l'Ecole Doctorale - ED 556 qui couvre le champ <i>Homme, sociétés, risques, territoire</i>. <p>Par les collègues philosophes qui interviennent dans un des deux parcours, il y a aussi un adossement à l'Equipe d'Accueil - EA 2129 « Identité et subjectivité » et avec l'Ecole Doctorale - ED 558 qui couvre le champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langue</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il y a une belle liste de débouchés possibles qui sont affichés (sans précisions de partenaires, de lieux) : social, enseignement, journalisme, patrimoine, communication, ressources humaines, développement urbain, médiation sociale et culturelle, associations, voire concours de la fonction publique territoriale ou nationale. Pour prendre ce dernier exemple : combien de diplômés ont réussi ce type de concours ?</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée (objectifs, compétences, débouchés visés). Elle est presque trop détaillée ensuite, fournissant une architecture des Unités d'enseignement (UE) qui aurait plus sa place dans l'Annexe descriptive au diplôme (ADD).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>On indique que la possibilité de stage est facultative.</p> <p>Il n'y a aucune autre précision.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Sur les cinq dernières années (2010-2015), 17 étudiants sont partis à l'étranger, en Europe, en L3, dans le cadre d'un séjour Erasmus : cela fait trois à quatre par an.</p> <p>Dans le sens inverse, il n'y a que quelques étudiants étrangers, par exemple chinois, russes. Encore ne sont-ils là que pour quelques UE qu'ils prennent en option et non pour tout le diplôme.</p> <p>Pour les langues étrangères, dans le parcours sociologie/anthropologie il y a un choix entre anglais et espagnol et dans le parcours sociologie/philosophie, le choix est entre anglais philosophique et allemand philosophique.</p> <p>Il n'est pas mentionné dans le dossier la présence de cours ou d'intervenants en langue étrangère, de préparation à des certifications en langues, de partenariats internationaux, ni de délocalisations à l'étranger.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il y a une ouverture initiale et des possibilités de réorientation.</p> <p>On trouve peu de commentaires sur des informations données en amont aux lycéens (Orientation Active - OA, Journées Portes Ouvertes - JPO, etc.)</p> <p>Un effort est fait pour aider à la réussite à travers deux dispositifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une part, les enseignants-référents : avant, chaque titulaire suivait 20 étudiants. Désormais, cinq titulaires volontaires avec une coordination se chargent de cette mission, en particulier par des réunions. - D'autre part, les tuteurs-étudiants : ils sont appréciés. <p>Notons que le recrutement des tuteurs-étudiants est un peu tardif à la rentrée. Cela ne permet pas assez de lutter contre le « décrochage », souvent précoce, en L1. Les tuteurs arrivent ici un peu trop tard.</p> <p>Il est envisagé de mettre des tuteurs-enseignants avant les sessions d'examens terminaux, afin d'aider aux révisions.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La L3 est ouverte à l'enseignement à distance par le Centre d'enseignement multimédia de l'université (CEMU). En 2014-2015, 25 étudiants bénéficient de cette possibilité. Cela représente 38% d'une promotion (si on prend le chiffre de 66 inscrits en L3). Il serait intéressant de voir le taux de réussite. La formation n'est proposée ni en apprentissage (toujours lourd à mettre en place et supposant des partenaires), ni en formation continue (ce qui pourrait être plus facile à mettre en place).</p>

	<p>Un enseignement en informatique et en langues vivantes est assuré à chacun des six semestres.</p> <p>Il est possible, pour les enseignants, d'avoir recours à une plateforme (Moodle) pour mettre en ligne des documents pédagogiques (plan de cours, photocopiés, recueils de textes, corrections d'épreuves, données statistiques, schéma explicatifs, PowerPoint, utilisés en cours présentiel etc.) Mais il n'est pas précisé le taux d'utilisation par les enseignants et la fréquentation de cette plateforme par les étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les règles concernant l'évaluation des étudiants sont respectées : validation par le conseil d'UFR, contrôles terminaux et continus, écrits et oraux, session de rattrapage.</p> <p>Les jurys semestriels pour chaque année de licence, préparés par les responsables d'année, sont composés de l'ensemble des enseignants titulaires et contractuels.</p> <p>Les étudiants avec statut dérogatoire ne sont pas dispensés du contrôle continu mais bénéficient d'un aménagement.</p> <p>Les règles de délivrance des ECTS (<i>European credits transfer system</i>) et du diplôme ne sont pas précisées.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont en définitive classiques, avec contrôle continu et examen terminaux, ainsi que sessions de rattrapage. Les compensations s'effectuent entre UE et semestres au sein d'une année.</p> <p>Il n'y a pas de dispense de contrôle continu, même pour les étudiants à profils particuliers : salariés, handicapés, double-cursus, Ajournés autorisé à composer (AJAC). L'équipe propose plutôt un accompagnement ajusté qu'une dispense.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La réflexion sur les compétences est peu développée, hormis dans la fiche RNCP.</p> <p>Il n'y a pas de référentiel ou d'outils de suivi de l'acquisition.</p> <p>Le supplément au diplôme (Annexe descriptive du diplôme - ADD) reflète pour sa part que cet aspect reste peu développé. Son contenu est assez pauvre. On suggère au moins d'y mettre, outre un détail plus précis des compétences, l'architecture des UE, plus à sa place ici que dans la fiche RNCP.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il a déjà été indiqué qu'il y a peu d'informations sur le devenir des diplômés. Elles sont dues à l'établissement et sont anciennes et lacunaires.</p> <p>De ce fait, il n'y a pas de mesures prises pour améliorer le pilotage sur ce point.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, qui suppose la participation de différents partenaires : professionnels extérieurs, étudiants, voire anciens diplômés ou administratifs (parfois).</p> <p>Il y a au mieux des réunions d'équipe pédagogique, entre enseignants-chercheurs. Le pilotage de la licence semble surtout inclus lors des réunions du conseil de département.</p> <p>Il n'y a pas de modalité explicite d'évaluation des enseignements par les étudiants. On mentionne quelques remontées des travaux dirigés ou des deux dispositifs d'aide à la réussite. Une élection de délégués est envisagée mais pas des procédures plus systématiques de type enquête.</p> <p>Une autoévaluation vérifie la conformité du dossier avec les critères du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Sur le fond, la formation s'accuse de faiblesses mineures (pas assez de liens avec la recherche ou à l'international) et ne semble pas réaliser où seraient les voies de progrès prioritaires, pourtant déjà signalées lors de la précédente évaluation. Un effort notable a été fait avec les dispositifs d'aide à la réussite. Le chantier du suivi du devenir reste, lui, entier.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence Sociologie, champ de formation Homme, sociétés, risques, territoire

Nous remercions le HCERES pour son rapport d'évaluation avisé et très complet. Nous souhaitons apporter des observations au rapport établi.

Pour l'essentiel, le taux d'échec relativement important en première année s'explique par un niveau d'exigence dans le contrôle des connaissances sans doute plus grand que ce que l'on pourrait supposer *a priori*. Ce niveau d'exigence en première année explique par ailleurs les bons taux de réussite pour les étudiants de deuxième année et de troisième année de licence. En outre, le taux d'échec en première année est vraisemblablement dû à la proportion des néo-bacheliers – sensiblement plus importante que dans les autres filières – qui peuvent être attirés par la nouveauté que constitue les études de sociologie, sans en avoir pour cette raison une idée suffisamment précise.

Les effectifs des étudiants en L1, stables (autour de 130 étudiants) depuis près d'une décennie, ont enregistré une très forte croissance cette dernière année (autour de 250 inscrits en 2015-2016). On peut y voir pour une part l'effet des capacités d'accueil fixées par les autres filières de SHS. Ainsi, certains étudiants se sont inscrits en sociologie, bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement, pour eux, d'un premier choix. On peut également comprendre cette forte croissance des effectifs comme la conséquence d'un réel regain d'intérêt pour la discipline, en partie favorisé par les campagnes d'informations auxquelles les enseignants du département ont participé activement ces dernières années (salon de l'étudiant, forums organisés par les lycées de l'Académie de Caen, sollicitation d'autres lycées pour découvrir la filière sociologie...).

De manière générale, la nouvelle offre de formation qui débutera en septembre 2017 répondra à la majorité des réserves qui ont été formulées. Ainsi, il est plus particulièrement envisagé de développer l'évaluation des enseignements par les étudiants, bien que celle-ci existe déjà, d'une manière certes trop informelle, par les dialogues entre enseignants et étudiants et à travers les bilans effectués – notamment par les responsables d'années – à l'occasion des divers Conseils de départements. Afin de développer ces modalités d'évaluation, nous envisageons de favoriser les élections de représentants étudiants par année, et de susciter un plus grand dialogue avec les associations étudiantes.

L'ouverture au monde professionnel sera également favorisée par des stages et par le développement des partenariats entre le département de sociologie et le monde professionnel ; notamment les instituts de formation de travailleurs sociaux.

Pour ce qui concerne l'accompagnement des étudiants qui rencontrent des difficultés, il importe de souligner les efforts consentis par les responsables enseignants qui se sont succédé à la responsabilité du tutorat. Nous envisageons de maintenir ces efforts pour que le tutorat continue à fonctionner le plus efficacement possible. Il importera également de développer et de renforcer dans la nouvelle offre de formation les dispositifs du plan réussir en licence dont on a pu démontrer les effets très bénéfiques.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE